

# Une erreur politique

## Le huis clos de la commission parlementaire autour d'Outreau décrédibilise son enquête

MICHEL HUNAULT  
CHRISTOPHE  
CARESCHÉ

Députés

**L**a décision de travailler dans le plus grand secret, prise par la majorité de la commission d'enquête parlementaire sur les dysfonctionnements de la justice après la terrible affaire d'Outreau, est une erreur politique majeure. Alors que l'opinion publique, les magistrats, les avocats et les citoyens attendaient un exercice démocratique fondé sur la transparence, le Parlement manque, une nouvelle fois, l'occasion de gagner en crédibilité.

Le fossé est grand entre l'attente de nos concitoyens et l'offre politique. Le discrédit est souvent à rechercher dans la dévalorisation du Parlement. Réduite au rôle de chambre d'enregistrement, l'Assemblée nationale avait pourtant l'occasion d'être réhabilitée.

Ce ne sont pas pourtant pas les efforts de l'actuel président, Jean-Louis Debré, dans la continuité de l'action de son prédécesseur, Raymond Forni (PS), qui font défaut. La venue de personnalités étrangères, l'organisation de débats réguliers, la multiplication des commissions parlementaires témoignent de cette volonté. La nécessité de moderniser l'élaboration et le vote des lois s'est illustrée à travers la loi organique relative aux lois de finances voulue par les députés eux-mêmes.

Alors pourquoi cette peur, et cette attitude, cependant que la justice comme les institutions de la République sont régulièrement mises en cause ? Les réactions ne se sont pas fait attendre ; magistrats, avocats, citoyens se sont émus de cette décision prise par la majorité de la commis-

sion d'enquête parlementaire. Lorsqu'une institution est défiée, c'est au Parlement de concourir à rétablir le pacte républicain et à replacer l'Etat et ses missions au cœur de l'engagement républicain.

Les défis auxquels la justice est confrontée sont multiples : assurer en toutes circonstances la présomption d'innocence, les conditions et le respect des droits de l'homme, responsabiliser et valoriser ses acteurs, sanctionner les coupables et protéger la société, construire des alternatives à l'emprisonnement...

Tout au long de la chaîne pénale, il convient de repenser l'organisation de la justice. Les dysfonctionnements dans le dossier d'Outreau doivent être une occasion de travailler à améliorer le système judiciaire.

Travailler en toute transparence aurait aussi valorisé le Parlement. Comme institution, il reste un des derniers remparts face aux attaques répétées à notre pacte républicain et à la démocratie française. A quoi sert de multiplier les initiatives parlementaires sans faire évoluer les méthodes de travail ?

Non seulement le Parlement souffre de ne pas être à l'image de la représentation nationale au regard de son mode de scrutin, mais, désormais, plane un doute quant à sa volonté et à sa capacité à légiférer dans la transparence. Une telle décision ne fait qu'éloigner les citoyens et accroître la suspicion envers l'institution parlementaire. Il est encore temps de se ressaisir. La confiance et la crédibilité sont à ce prix. ■

Michel Hunault, député (UCF) de Loire-Atlantique est le secrétaire de la commission parlementaire d'enquête sur le procès d'Outreau.

Christophe Careesché est député (PS) de Paris et vice-président de la commission parlementaire d'enquête.